Fédération des élus des Entreprises publiques locales

Le centre de ressources des collectivités locales sur les Sem, Spl & SemOp





La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) représente les 11 000 élus administrateurs des 1355 Entreprises publiques locales françaises

Les Entreprises publiques locales regroupent 3 formes juridiques

Sem Société d'économie mixte

Spl Société publique locale

SemOp Société d'économie mixte à opération unique

La FedEpl accueille les collectivités locales qui souhaitent

- Conforter la capacité des élus locaux à mobiliser des Sem, Spl et SemOp
- Garantir la gouvernance de leurs Epl par les élus
- Créer une Entreprise publique locale

Association d'élus, la FedEpl met gratuitement à la disposition des collectivités locales

Un observatoire des Epl françaises

Une base documentaire d'informations sur les Sem, Spl et SemOp

Un accès aux réunions de présentation des Epl «Epl Collectivités»

> Un diagnostic personnalisé des projets de création d'Epl





ACTION POLITIQUE



Garantir aux Epl un cadre d'intervention favorable

En rejoignant la FedEpl, vous pérennisez la capacité des collectivités locales à recourir aux Epl

- Capacité des collectivités locales à constituer ensemble des Epl
- Accès des Epl à tous les modes de financements
- Eligibilité des Epl aux dispositifs européens
- Règles de transparence des Epl
- Séminaires annuels des Sem, Spl et SemOp pour arrêter les positions du mouvement

GOUVERNANCE DES EPL



Donner toute leur place aux élus

En rejoignant la FedEpl, vous structurez la gouvernance de vos Sem, Spl et SemOp par les élus

- Journée d'appropriation par les élus et services des collectivités
- Hot-Line juridique dédiée aux enjeux de gouvernance
- Commission Collectivités dédiée au pilotage des Epl
- Organisation du contrôle analogue des Spl
- Guides d'accompagnement administratif, fiscal et comptable de vos Epl

CRÉATION D'EPL



Sécurité et pérennité comme priorité

En rejoignant la FedEpl, vous êtes accompagné de vos premières réflexions jusqu'à la création d'une Epl

- Réunion d'expertise dans votre collectivité
- Hot-line juridique dédiée
 à la phase de constitution
- Accompagnement au dialogue avec les services de l'Etat
- Présence lors de l'Assemblée générale constitutive de votre nouvelle Epl
- Séminaire « 1^{ers} pas d'une Epl» dédié aux nouvelles Epl

RÉSEAU



Accès permanent aux initiatives de 11 000 élus administrateurs d'Epl

En rejoignant la FedEpl, vous accédez aux retours d'expériences des 1 300 Epl françaises

- Rencontre nationale annuelle pour débattre des positions politiques
- Congrès annuel pour dialoguer avec les pouvoirs publics
- 10 commissions sectorielles (aménagement, logement, tourisme...) pour partager les expériences
- 13 Fédérations régionales en métropole et outre-mer pour plus de proximité
- Un accès illimité aux ressources documentaires via les supports web

Pour rejoindre le mouvement des Epl

7

Une adhésion annuelle de votre collectivité

V

Une cotisation annuelle gage de solidarité et de péréquation entre collectivités

- 3000 euros pour les collectivités territoriales de - de 10000 habitants
- 4500 euros pour les collectivités territoriales de 10 000 habitants à 100 000 habitants
- 6000 euros pour les collectivités territoriales de + de 100000 habitants

Un Pôle dédié aux collectivités locales à votre écoute

- Un délégué territorial dédié à votre territoire. Retrouver ses coordonnées sur www.lesepl.fr/federation/ presence-en-regions/
- Un contact unique Laurence Nègre 01 53 32 22 39 l.negre@lesepl.fr

Fédération des élus des Entreprises publiques locales 14 rue de la Tombe Issoire

14 rue de la Tombe Issoire 75014 Paris

Tél: 01 53 32 22 39 contact@lesepl.fr

www.lesepl.fr







